

La réserve naturelle François Le Bail

Max Jonin

Pourquoi des réserves naturelles ? (1)

Dans la plupart des pays, les milieux naturels se raréfient. La pression démographique, l'urbanisation, l'industrialisation, la mécanisation de l'agriculture, l'emploi mal contrôlé des produits chimiques, mais aussi le tourisme et le développement des loisirs, et bien d'autres facteurs encore, sont à l'origine d'un appauvrissement grave, souvent irréversible, du milieu naturel. Il suffit pour s'en convaincre de constater avec quelle rapidité les biotopes les plus remarquables disparaissent, tandis que les listes des espèces animales et

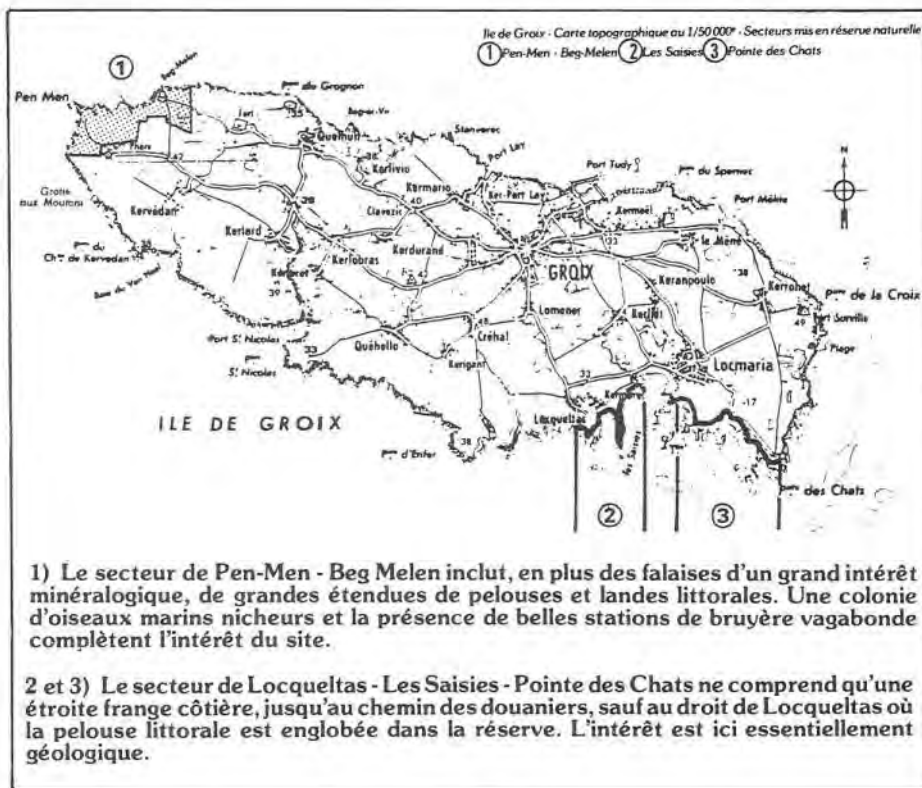
végétales disparues ou menacées s'allongent. La prise de conscience, encore récente, de ces évolutions a mis en évidence la nécessité de prendre des mesures de protection spécifiques pour la conservation des espèces, des milieux et des équilibres naturels.

Les réserves naturelles sont ainsi des territoires où des mesures de protection spéciales sont appliquées lorsque la conservation de la faune, de la flore, du sol, des eaux, des gisements de minéraux et de fossiles, et en général du milieu naturel terrestre ou marin, présente une importance particulière ou encore lorsqu'il convient de soustraire ces éléments à toute intervention artificielle susceptible de les dégrader. Toutefois, les réserves naturelles ne sont pas nécessairement des espaces réservés interdits au public. Cha-

(1) Larges extraits d'une brochure éditée par le ministère de l'environnement.



Jean-Pierre Ferrand



François Le Bail, qui fut professeur au Likès (Quimper) consacra une partie de sa vie à l'étude des minéraux de Groix.

que fois que les impératifs de protection, la configuration du site et les moyens le permettent, ces réserves peuvent être ouvertes au public. Elles contribuent alors aux réseaux d'espaces de loisirs, mais en sensibilisant les visiteurs à la nécessité d'une protection grâce aux activités d'animation mises en place.

Protéger la nature, pour notre plaisir immédiat, celui de jouir d'un espace naturel riche et varié, d'un espace de qualité.

Protéger la nature, par responsabilité d'un patrimoine que l'on a reçu et que l'on se doit de transmettre sans en altérer les potentialités.

La réserve naturelle a été créée par décret du 23 décembre 1982. La gestion en est assurée par la SEPNE sous l'autorité d'un comité consultatif nommé par le préfet du Morbihan.

Les objectifs de gestion et les moyens

Le premier objectif d'une réserve naturelle est à l'évidence la protection de l'espace considéré et le respect de la réglementation. C'est déjà une difficulté, car on ne passe pas si facilement d'une situation de liberté «égoïste» à celle de liberté consciente et responsable pour les usagers du site. La nécessité de l'information apparaît immédiatement.

Balade naturaliste dans la réserve.



C'est pourquoi les habitants de l'île et les touristes ont été informés, d'une part au moyen de la diffusion presque systématique d'un dépliant de présentation de la réserve naturelle et de la réglementation, d'autre part grâce à un panneau informatif et pédagogique placé en un endroit stratégique à Port Tudy. Il ne peut pas ne pas être vu... et lu, espérons-le! Enfin, progressivement, une signalisation se met en place sur le terrain.

Pour la nécessaire surveillance des sites, le concours des gardes-chasse, des sémaphoristes, des gendarmes est acquis. En période estivale, dans le cadre des travaux d'utilité collective, un jeune îlien est chargé d'une présence informative sur le secteur le plus sensible entre Locmaria et la Pointe des Chats. A terme, nous souhaitons que chaque îlien se sente concerné par l'intérêt de son patrimoine naturel et par sa préservation. Et il est encourageant de noter qu'il n'a pas été trop difficile de trouver sur place un garde bénévole pour surveiller la réserve.

L'information passe aussi par la connaissance des milieux naturels de la réserve. C'est pourquoi une animation pédagogique est mise en place, à la demande pendant le printemps et de façon permanente durant l'été. Elle comporte une découverte de l'intérêt géologique de l'île, en relation avec l'Ecomusée, et une initiation à la flore et à la faune des landes et falaises des alentours de Pen Men. De nombreux îliens ont participé à ces activités.



François Le Bail entouré de ses élèves.

Une réserve naturelle n'est pas réservée à quelques-uns. Ce n'est pas nécessairement un espace fermé. La réserve naturelle de l'île de Groix est bien au contraire largement ouverte à tous, le sentier littoral a été dégagé dans la lande entre Pen Men et Beg Melen pour un usage facile et, ici et là, des panneaux les plus discrets possibles apporteront aux visiteurs des éléments de découverte de la nature.

Mais l'objectif de protection du patrimoine est bien sûr prioritaire. Chacun, devant bien admettre que sa liberté ne peut pas s'y opposer, doit accepter les quelques contraintes nécessitées par l'intérêt général. Ainsi, la circulation motorisée anarchique sur la lande littorale de Pen Men a-t-elle abouti à une disparition du tapis végétal et à une érosion très forte du sol. Gérer cet espace consiste à maîtriser la circulation sur un secteur bien délimité au-delà duquel le visiteur est invité à... marcher. Ainsi, la fâcheuse habitude de transformer chaque anfractuosité de la côte en décharge d'ordures entre Locmaria et la Pointe des Chats doit-elle être abandonnée.

Une réserve naturelle est un élément fort de notre patrimoine naturel. Au même titre qu'un musée, il doit être jalousement conservé dans le meilleur état, pour notre plaisir quotidien, comme atout dans l'éco-

nomie touristique locale, pour le bonheur des générations futures. La richesse du patrimoine géologique de Groix, qui a fait l'objet d'une centaine de publications scientifiques, est connue dans le monde entier. Sachons ensemble le protéger.

La création de la réserve

Le classement d'un espace en réserve naturelle doit se justifier par une valeur scientifique majeure faisant du site un élément important du patrimoine naturel national. L'île de Groix, témoin privilégié et unique de l'histoire géologique du Massif Armoricaïn, par la nature de ses roches, par sa très grande diversité minéralogique, par la richesse des structures géologiques visibles dans ses falaises, est un site exceptionnel. A cet intérêt géologique majeur s'ajoute un intérêt botanique et ornithologique, par la présence d'une flore méridionale en limite d'aire de répartition et de colonies d'oiseaux marins en expansion.

Ainsi en 1977 et 1978, la SEPNB, qui avait depuis quelques années créé la réserve ornithologique de Biléric, décidait, en accord avec la municipalité de Groix, de proposer la création d'une réserve naturelle pour deux secteurs de l'île dont les affleurements géologiques étaient les plus

riches ; l'un d'entre eux, en outre, était très menacé. En effet, la richesse minéralogique de l'île de Groix, connue depuis près d'un siècle, a attiré beaucoup d'amateurs et aussi de marchands de minéraux. Les prélèvements furent nombreux, abusifs et les détériorations regrettables.

Affichette éditée chaque été pour annoncer les activités pédagogiques.

Découvrez la réserve naturelle de l'île de Groix



La réserve naturelle de Groix a été créée par décret en 1982 pour protéger des sites géologiques exceptionnels ainsi qu'un milieu remarquable, abritant des colonies d'oiseaux marins et une végétation typique des côtes rocheuses.

Pour faire connaître ces richesses naturelles au public, la S.E.P.N.B. propose, durant l'été, des visites guidées gratuites de la réserve sous la conduite d'animateurs qualifiés.

Programme pour juin et août

Végétation et oiseaux

- pour les particuliers : le jeudi de 10 h à 13 h et le samedi de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h. Rendez-vous devant le phare de Pen Men.
- pour les groupes : le jeudi de 14 h à 17 h (v. ci-dessous).

Géologie

Le mardi à 10 h 30 au musée, à 14 h sur le terrain (se renseigner au musée).

Programme pour juillet

Végétation et oiseaux

- pour les particuliers : lundi, mercredi, jeudi et samedi de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h. Rendez-vous devant le phare de Pen-Men.
- pour les groupes : mardi et vendredi de 14 h à 17 h (v. ci-dessous).

Géologie

Mardi, jeudi et samedi, à 10 h 30 au musée et à 14 h sur le terrain.

Renseignements généraux

Prévoir une tenue adaptée à la marche et des jumelles. Une longue-vue est mise à disposition par l'animateur. Pour les groupes : réserver au moins une semaine à l'avance en téléphonant au Musée (97.05.84.60) ou, pour juillet, à : Thierry Le Rouzo, Auberge de jeunesse, tél. 97.05.81.38.

Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne
association reconnue d'utilité publique - B.P. 32 - 29276 Brest Cedex

Quelques références

- Bioret F. 1985. Etude de la végétation des milieux naturels de Batz, Ouessant et Groix. Etat actuel et évolution. Influence de l'homme et dégradation. Université de Nantes, 185 p.
- Bréon M.-R. 1880. Liste des minéraux des sables de l'île de Groix. Bull. Soc. fr. minéral., t. 3, p. 55.
- Brigand L. et Le Démézet M. 1986. Les changements écologiques, économiques et sociologiques dans les îles du Ponant. Les cas de Batz, Ouessant et Groix. Université de Bretagne occidentale, 200 p.
- Chauris L. 1985. Placers littoraux d'origine proximale : l'exemple de l'île de Groix. Actes du 110^e congrès national des sociétés savantes, Montpellier 1985. Sect. Sciences, fasc. 1, pp. 195-206.
- Direction départementale de l'agriculture du Morbihan 1956. Résumé des opérations de remembrement à l'île de Groix. 4 p. dactylographiées.
- Duviard D. 1978. Groix, l'île des thoniers. Ed. des Quatre Seigneurs, Grenoble, 405 p.
- Ferrand J.-P. 1980. La réserve naturelle de l'île de Groix. Penn ar bed n° 101, pp. 275-276.
- Guermeur Y. et Monnat J.-Y. 1980. Histoire et géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne. SEPNEB/Ministère de l'environnement, 240 p.
- Guilcher A. 1948. Le relief de la Bretagne méridionale, de la baie de Douarnenez à la Vilaine. Thèse Paris, La Roche-sur-Yon, 682 p.
- Guilcher A. 1984. Nouvelles observations sur les rias naines en forme de caisse (Kassentalrias) de l'île de Groix (Morbihan). Actes du 107^e congrès national des sociétés savantes, Brest 1982. Sect. Géographie, t. 1, pp. 51-59.
- Mahéo R. et Boret P. 1983. Ecosystème de la rade de Lorient : avifaune. D.D.E. du Morbihan/C.R.E.B.S./Station biologique de Ballerion.
- Mousset-Pinard F. 1985. L'Écomusée de Groix, 204 p.
- Nicolau-Guillaumet P. 1975. Recherches sur l'avifaune « terrestre » des îles du Ponant. II. Les îles du Morbihan. L'Oiseau et la revue française d'ornithologie, vol. 45, n° 2, pp. 267-285.
- Pichon R. 1955. Groix, l'île des sorcières. Plantin, Paris, 221 p.
- Plan d'occupation des sols 1983. Ile de Groix. Rapport de présentation.
- Schülke H. 1968. Morphologische Untersuchungen an bretonischen, vergleichsweise auch an korsischen Meeresbuchten. Ein Beitrag zum Riaproblem. Universität des Saarlandes, Arbeiten aus dem Geographischen Institut. Bd. XI, 192 p.

Le présent numéro a été tiré à 5 500 exemplaires
Dépôt légal : février 1987. Directeur de la publication : Marcel Le Pennec
Imprimerie Régionale Bannalec — N° C.P.P.A.P. : 33503 — I.S.S.N. 0553-4992